



**LA MUNICIPALITÉ, LE CONSEIL COMMUNAL  
ET LE PERSONNEL COMMUNAL DE SAINT-PREX**

ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur Raymond TARDY**

*membre du Conseil communal et employé communal*

Nous exprimons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.